

Manifeste pour le projet Arc Europe

Forum transfrontalier

Manifeste pour le projet Arc Europe

Préambule

Le contenu de ce document est élaboré à partir des informations recueillies à l'automne 2008, lors des deux premiers temps du Forum transfrontalier consacrés à la formation transfrontalière.

- ▶ *Le débat public qui s'est tenu le jeudi 18 septembre 2008 au Club 44 à la Chaux-de-Fonds (plus d'une centaine de participants)*
- ▶ *L'atelier de production d'idées (sur invitation) qui s'est déroulé le samedi 15 novembre 2008 à la Haute Ecole Arc Santé à Delémont (30 participants)*

Ces deux événements ont réuni de nombreux acteurs régionaux, des personnalités représentatives du monde politique et économique et du secteur de la formation.

Ce Manifeste constitue la synthèse de ce vaste échange d'idées et de propositions.

Manifeste pour le projet Arc Europe

1. Présentation du projet Arc Europe

Le projet Arc Europe vise la création d'un nouvel espace scientifique de recherche et d'enseignement supérieur de l'Arc jurassien.

Ce projet veut favoriser et institutionnaliser l'échange et la mutualisation des ressources ainsi que la mobilité internationale entre les deux établissements porteurs du projet, la Haute Ecole Arc en Suisse (HE-Arc) et l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard en France (UTBM).

Concrètement, il s'agit de créer une structure transfrontalière « Arc Europe » qui soutiendra la mise en œuvre de projets divers autour de trois axes de développement :

Formation

- ▶ échange d'étudiant-e-s et formations binationales
- ▶ échange d'enseignant-e-s
- ▶ création d'une carte d'étudiant-e Arc Europe donnant accès aux ressources du réseau : bibliothèques, actions culturelles, manifestations sportives, cafétérias, etc.

Recherche

- ▶ réalisation commune de projets Recherche appliquée & Développement (projets européens, projets Interreg...)
- ▶ partages/échanges de matériel (machines, équipements)
- ▶ investissements communs

Economie

- ▶ mise en commun de l'offre de formation continue
- ▶ mise en réseau des places de stage
- ▶ structure commune de valorisation, principe d'un « guichet unique »
- ▶ coordination améliorée au service de l'économie

Manifeste pour le projet Arc Europe

2. Regards, intérêts et recommandations du monde économique

Regards

Les milieux économiques voient en Arc Europe une grande chance pour la région d'accroître son attractivité auprès des jeunes talents, de mieux combiner les riches compétences scientifiques recensées de part et d'autre de la frontière, en particulier dans l'optique de participer aux programmes de recherche européens, de renforcer le potentiel d'innovation de la région et d'en augmenter sa notoriété. Symboliquement, Arc Europe représente :

- ▶ **une fontaine de jouvence** pour les entreprises, par ses horizons européens, ses relations multiples dans les milieux scientifiques et industriels, où germent sans cesse de nouvelles idées, mais aussi par sa propre capacité de haute école pionnière à susciter de la fraîcheur, de l'imagination et de l'enthousiasme ; une fontaine de jouvence qui apparaît comme le moyen privilégié de fédérer des complémentarités entre des situations industrielles différentes.
- ▶ **un rubik's cube de l'innovation**, par la combinaison de compétences d'ingénierie, de design industriel, d'ergonomie, d'écologie et de gestion en phase avec la réalité de secteurs industriels de pointe. Vu comme carrefour interdisciplinaire pour la coopération entre science et industrie, mais aussi entre PME et grands groupes industriels, Arc Europe est un puissant vecteur d'innovation dans les marchés du futur (médical, environnement, énergie).
- ▶ **un aimant à talents**, qu'il s'agisse d'étudiants, d'enseignants, de chercheurs et de jeunes entrepreneurs dont l'énergie et la créativité constituent la clé du dynamisme et du rayonnement de la région. Un aimant qui permet aussi de passer d'une périphérie géographique à une centralité basée sur le réseautage, infiniment préférable au centralisme.

Intérêt

Le 15 novembre, un groupe composé d'une trentaine de personnes, chefs d'entreprise, représentants des Chambres de commerce et responsables de la HE-Arc et de l'UTBM ont recensé les attentes et besoins du marché auxquels Arc Europe peut apporter réponse. Ils ont relevé un intérêt évident du projet sur les aspects suivants :

Manifeste pour le projet Arc Europe

- ▶ **addition de compétences** et ressources des deux institutions qui permettra une optimisation des services rendus à l'industrie (augmentation et diversification de l'offre de prestations...)
- ▶ **attractivité** du projet susceptible de compenser en partie le désintérêt actuel des jeunes pour les branches techniques
- ▶ **visibilité internationale** offerte par Arc Europe qui contribuera au rayonnement de la région et de ses acteurs économiques

Recommandations

Les membres des groupes de travail formulent les recommandations suivantes :

- ▶ nécessité d'instituer une **image de marque forte** afin de communiquer le plus efficacement auprès des entreprises et des étudiants sur les potentialités offertes par Arc Europe
- ▶ anticipation et veille particulière à la simplification de l'administration des projets communs entre la HE-Arc et l'UTBM afin que la transfrontalité de la structure soit un atout et non pas un frein

Lors de ces échanges, la direction de l'UTBM a fait part d'un contact avec le groupe EDF (Electricité de France) qui, après avoir pris connaissance d'un article sur le projet, a évoqué la possibilité de soumettre à Arc Europe un ou des projets touchant aux énergies renouvelables.

3. Regard politique et perspectives structurelles

Regard

Arc Europe constitue un atout indiscutable pour les cantons de Berne, Jura et Neuchâtel en Suisse et pour la région Franche-Comté en France dans la mesure où ce projet va contribuer de manière significative au **rayonnement du territoire**. Il va permettre de :

Manifeste pour le projet Arc Europe

- ▶ placer l'Arc jurassien au cœur d'un dispositif de formation plutôt qu'à sa périphérie, et consolider ainsi l'identité de cette région transfrontalière autour d'un projet ambitieux et porteur d'avenir.
- ▶ concrétiser la volonté de rapprochement des cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et de la Région Franche-Comté dans le domaine de la formation supérieure et renforcer ainsi la cohésion régionale de ces territoires.
- ▶ cheminer vers la coopération européenne à travers la mise en œuvre des stratégies communes qui permettent de développer des régions ou des districts économiques et sociaux transfrontaliers.

Arc Europe est également un outil majeur d'**optimisation des investissements publics**, il permettra notamment de :

- ▶ élargir le bassin de recrutement, il pourrait être ainsi l'un des outils d'équilibrage des flux d'emplois entre la Suisse et la France
- ▶ renforcer encore l'offre de prestations aux entreprises, notamment en matière de recherche appliquée et de transfert technologique
- ▶ tirer pleinement profit du développement des infrastructures de transport dans l'Arc jurassien
- ▶ optimiser les coûts par le partage des ressources (investissement en commun, équipe de recherche en commun...)

Le projet a été inscrit au programme de la Conférence transjurassienne (CTJ), lors de son conseil tenu à Besançon le 25 novembre 2008.

Recommandations et perspectives structurelles

Le groupe de travail du 15 novembre composé de représentants des directions des 2 institutions, la HE-Arc et l'UTBM, d'un représentant du conseil régional de Franche-Comté et de la République et canton du Jura, a réfléchi concrètement à l'institutionnalisation du projet Arc Europe. La réflexion a débouché sur les propositions suivantes :

Manifeste pour le projet Arc Europe

► **Forme juridique**

Le Consortium semble être le type de structure le plus adapté à Arc Europe. En effet, le modèle de consortium de la Bodensee Hochschule démontre que cette forme juridique est plus souple qu'une fondation ou une association franco-suisse qui serait juridiquement complexe à organiser. La structure recommandée n'a pas de personnalité juridique mais permettrait de définir une identité, une image et une organisation propre à Arc Europe. Elle offrirait à la fois le cadre et la flexibilité indispensable au lancement du projet.

► **Organisation**

La gestion du consortium Arc Europe pourrait être répartie entre les organes suivants :

- un conseil de coopération qui fixe les objectifs-cadres. Ce conseil réunirait : trois représentants politiques du Conseil d'administration de l'UTBM et trois représentants politiques du Comité stratégique de la Haute Ecole Arc, deux représentants du secteur économique de part et d'autre de la frontière et deux représentants du corps enseignant de chaque établissement, soit 14 membres au total. Deux réunions annuelles permettront de fixer le programme des grands objectifs, les deux directeurs-trices sont invité-e-s à ces séances pour présenter objectifs, stratégie et bilan.
- un comité directeur qui assure la conduite opérationnelle de l'ensemble des projets. Ce comité réunirait les deux directeurs-trices et le ou la secrétaire général-e du consortium.
- quatre groupes de travail thématiques chargés de la mise en œuvre opérationnelle des projets. Le premier traitera du thème de l'enseignement, le deuxième de la Recherche, du transfert de technologie et des partenariats économiques, le troisième des relations internationales et le quatrième des relations industrielles.

Le secrétariat général d'Arc Europe pourrait être localisé à Delémont. Cette situation recueille la meilleure adhésion car Delémont est à équidistance des 2 établissements porteurs du projet.

Manifeste pour le projet Arc Europe

► **Financement**

La phase de lancement du projet peut faire l'objet d'une demande de financement Interreg. Par la suite, le fonctionnement d'Arc Europe (salaires, secrétariat général...) doit être assumé par les établissements partenaires. Les projets qui naîtront (ex : échange d'étudiants, formation bi-nationales, projets Ra&D...) pourront, selon leur nature, être financés par le programme Interreg, les fonds de la nouvelle politique régionale, les fonds attribués aux projets européens...

► **Planning**

La mise en place de la structure pourrait être effective dès l'été 2009, soit pour la rentrée 2009. Ceci induit le recrutement rapide du secrétaire général.

4. Accès aux formations

Ce projet vise aussi naturellement la formation. Si les atouts de la mobilité ne sont plus à démontrer, le Forum transfrontalier a choisi d'aborder la question récurrente des accès à la formation. En effet, entre la France et la Suisse, le système de formation diffère, et la question de la correspondance des diplômes et des accès à la formation supérieure doit être traitée pour faciliter la mise en œuvre de cette mobilité.

Le groupe de travail réuni le 15 novembre à Delémont, composé de responsables de la formation à la HE-Arc et à l'UTBM, du directeur général du CIFOM qui représentait également le Lycée Edgar Faure de Morteau, et du chargé de mission de la CCI du Doubs plus particulièrement actif dans le domaine de la formation continue, a formulé plusieurs propositions destinées à clarifier les itinéraires de formation de part et d'autre de la frontière et à établir des passerelles entre les deux pays. Dans cette perspective, ils recommandent de :

► mettre en place **des tableaux comparatifs** de l'offre de formation de l'Arc jurassien intégrant la question des coûts et des frais de formation. Une telle cartographie de l'existant est par ailleurs planifiée dans le cadre d'un projet d'Agglomération Urbaine du Doubs (conduit notamment par le CIFOM et le Greta de Morteau), et concerne principalement les niveaux de formation situés en amont des HES.

Manifeste pour le projet Arc Europe

- ▶ mandater un groupe travail susceptible de réfléchir à des solutions quant aux :
 - questions d'accès et d'admission à la formation
 - problèmes de mobilité (coût, hébergement...)
 - reconnaissance académique de multi-diplômes
- ▶ informer les milieux socioprofessionnels de l'existence et de la valeur de ces formations afin d'améliorer l'employabilité des diplômé-e-s
- ▶ à terme, créer un observatoire des bassins de recrutements, d'emploi et de formation.

▶ **Contacts**

HE-Arc

Brigitte Bachelard
Directrice générale
place de la gare 4
CH-2002 Neuchâtel
Tél. +41(0) 32 930 11 11
info@he-arc.ch

UTBM

Pascal Fournier
Directeur de l'UTBM
90010 Belfort Cedex
Tél. +33 (0)3 84 58 30 12
direction@utbm.fr

Forum transfrontalier

Jean-Jacques Delémont - Marcel Shies - Jacques-André Tshoumy

L'Agence

169, rue du Nord
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. +41 32 968 01 49
marcel.schiess@bluewin.ch

